

## BIOPIPER : Production durable d'extraits naturels biocides de deux Pipéracées à la Réunion

**Organisme chef de file :** CIRAD (La Réunion)

**Chef de projet :** Jean-Philippe Deguine, CIRAD, UMR PVBMT

**Partenaires :**

Partenaires techniques impliqués dans la réalisation du projet (destinataires de financements CASDAR, avec lettres d'engagement) : Association Réunionnaise pour la Modernisation de l'Economie Fruitière, Légumière et Horticole (ARMEFLHOR) ; Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) ; Institut Technnique de l'Agriculture Biologique (ITAB) ; Plant Advanced Technologies (PAT) ; Société Horticole de Bassin Plat (SHBP) ; Université de Rennes 1 ; Université de La Réunion.

Autres partenaires techniques (sans financement CASDAR, associés au comité de pilotage) : Association Réunionnaise des Organisations de Producteurs de Fruits et Légumes (AROP-FL) ; Conservatoire Botanique des Mascariens ; réseau FORMABIO ; Groupement d'Agriculture Biologique de La Réunion (GAB) ; Institut Technique Interprofessionnel des Plantes à Parfum, Médicinales et Aromatiques (ITEIPMAI) ; Parc National de La Réunion.

### Objectifs :

La finalité du projet BIOPIPER est de produire durablement des extraits naturels de deux Pipéracées, en vue de leur utilisation dans le cadre de la Protection agroécologique des cultures. On distingue 3 objectifs généraux : (1) Mettre en synergie les compétences de partenaires aux mandats complémentaires sur l'utilisation de plantes endémiques comme outils de biocontrôle ; (2) Concevoir et mettre au point la production durable des deux plantes en vue de leur utilisation comme outils de biocontrôle ; (3) Diffuser et valoriser les résultats et produits obtenus.

Ces objectifs généraux se déclinent en 5 objectifs opérationnels correspondant aux actions du projet : (1) Animer, coordonner et gérer les activités des partenaires, sur 3 pôles d'activités (recherche, réglementation, valorisation) ; (2) Concevoir, mettre au point et optimiser la production des deux plantes ; (3) Produire et caractériser sur le plan phytochimique des extraits des plantes sauvages et cultivées ; (4) Mesurer l'efficacité des extraits sur divers bioagresseurs de caractère générique et d'importance économique à La Réunion et à l'échelle nationale ; (5) Apporter les connaissances réglementaires en vue de l'utilisation commerciale de la production des plantes ou des extraits ; (6) Diffuser les résultats pour un transfert réussi auprès des bénéficiaires.

### Résultats et valorisations attendus :

Résultats attendus : (1) Amélioration des compétences des partenaires et pérennisation du partenariat ; (2) Connaissances nouvelles : résultats scientifiques et techniques à caractère générique et de portée nationale ; (3) itinéraires techniques et modes de production adaptés des deux plantes ; (4) Dossiers d'approbation d'utilisation des plantes ou des extraits ; (5) Protection des cultures efficace, respectueuse de l'environnement et de la santé, et satisfaction des producteurs ; (6) Outils d'information, de formation et d'enseignement pour les professionnels et étudiants ; (7) Développement de l'Agriculture Biologique ; (8) Image renouvelée et propre de l'agriculture réunionnaise et française.

Valorisation et communication : publications scientifiques ; dossiers d'approbation ; fiches techniques ; nouveaux produits de biocontrôle ; recommandations techniques d'utilisation des plantes et de leurs extraits ; modules de formation et d'enseignement dans le domaine du biocontrôle ; valorisation des résultats à l'échelle nationale ; séminaire de restitution des résultats ; valorisation des compétences des partenaires et acteurs, se traduisant par un changement de pratiques dans la protection des cultures.